

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

y

L'année 2020 promettait d'être celle de l'accomplissement des projets annoncés après le Congrès de La Grande-Motte. Or, affrontée à une crise sanitaire qui a affecté toutes les classes d'âge de notre pays, l'AMOPA aurait pu voir toutes ses actions associatives et d'Utilité publique au profit de la jeunesse basculer dans le découragement et l'inertie. La détermination et la créativité de nombreux amopaliens ont évité ces écueils. Que ce soit les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, les responsables des sections et associations de l'étranger, sans oublier les salariées du secrétariat national, ils ont maintenu l'essentiel et continué à porter les projets.

Le bilan de l'année 2020, malgré un triste déficit de convivialité dû aux diverses restrictions de liberté et à des craintes légitimes, montre une réelle continuité des actions en faveur de la jeunesse et de la langue française.

-I- L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Une année difficile pour les adhésions. Dès la fin du mois de février, le rythme des retours de cotisations a fléchi à mesure que s'amplifiaient l'épidémie et les inquiétudes sur l'avenir. Aussi, le budget prévisionnel pour 2020 a-t-il anticipé la baisse des effectifs et misé sur 14000 adhérents. De fait au 31 décembre, l'AMOPA comptait 14166 adhérents (dont 388 résidant à l'étranger) et 5283 abonnés à la Revue. Cette diminution a touché toutes les associations et la plupart de nos 116 sections. Mais nous avons essayé et réussi à limiter l'érosion grâce aux nouveaux appels de juin et septembre.

La crise sanitaire a doublement pénalisé l'AMOPA. De nombreux amopaliens ont choisi de suspendre par précaution leur participation aux activités de leur section. De plus, les cérémonies de remise des diplômes et des distinctions n'ont, pour la plupart, pas pu se tenir et l'on sait combien ces rencontres avec les nouveaux nommés et promus peuvent se montrer fertiles en adhésions.

La vie des sections a très vite été perturbée et l'épidémie a gelé la quasi totalité des projets de conférences, de sorties et de voyages jusqu'à la fin de l'année.

Aux mois de janvier et février, une vingtaine de sections a pu organiser normalement l'assemblée générale à la date prévue. Une petite dizaine a réussi à trouver un créneau en septembre et octobre pour l'organiser en présentiel. De nombreuses sections ont donc annulé cette réunion et elles ont envoyé à leurs adhérents les rapports moral, d'activité et financier par voie postale ou numérique. La solution de la visioconférence est apparue difficile à réaliser et très discriminatoire pour les adhérents dépourvus de connexion internet.

Cependant, le lien humain entre les amopaliens n'a pas été pour autant rompu. Des appels téléphoniques réguliers, quelques réunions en visioconférence pour les membres des bureaux et la

Siège social : Ministère de l'Éducation nationale

Secrétariat national : 30, avenue Felix Faure - 75015 Paris

Tél. : +(33) 01 45 54 50 82 - **Courriel :** amopa.courriel@orange.fr - **Site internet :** <http://www.amopa.asso.fr>

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

réalisation de lettres d'information et de bulletins, ont réussi à entretenir la convivialité, voire à la développer chez les plus âgés qui ne participaient pas depuis longtemps aux activités proposées.

Les actions d'Utilité publique ont pourtant été poursuivies.

La participation aux concours a inégalement subi les effets de la crise sanitaire. Certains établissements scolaires, fermés pendant plusieurs semaines, n'ont pas pu organiser les oraux du concours Plaisir de Dire. La Bourse Berthier n'a pas été attribuée en 2020. Le prix de Géographie a récompensé une élève de seconde de Belfort et une étudiante de l'Université de Rennes. Par contre, le faible niveau des copies reçues pour le prix d'Histoire a conduit le jury à ne pas se prononcer. Mais, malgré les contraintes qui ont pesé sur les enseignants à partir du mois de mars, les concours Plaisir d'Écrire ont rencontré le succès habituel. Les jurys nationaux ont examiné plus de 1000 copies du concours Plaisir d'Écrire et choisi les lauréats. Cependant, leurs membres ont travaillé à distance, en binôme, puis chaque président de jury a réalisé la synthèse des avis.

Le très strict protocole sanitaire a conduit à annuler la cérémonie solennelle de remise des premiers prix en Sorbonne au grand regret de tous. Les sections ont donc reçu les diplômes et les chèques-cadeaux de 60€ et de 40€ attribués aux premiers et seconds prix. Quand cela a été possible, la remise s'est faite dans les établissements des lauréats, de même que les prix départementaux.

L'attribution des bourses destinées à des étudiants s'est adaptée au contexte particulier lié à la pandémie. Il faut donc remercier la MAE d'avoir maintenu son engagement à subventionner cette action à hauteur de 9000€. 32 dossiers ont été soumis au jury par les sections mais les difficultés d'organisation des stages prévus en France ou à l'étranger, ont entraîné 15 abandons et 4 reports du projet à 2021. 11 étudiants ont, in fine, reçu un financement pour des montants de 300€ à 1200€.

Les rencontres régionales, organisées depuis l'automne 2019, se sont poursuivies avant le premier confinement. Le président, le trésorier et la secrétaire générale se sont rendus à Rouen le 15 janvier pour échanger avec les sections de Normandie, à Orléans le 22 janvier pour les sections de Centre-Val de Loire, le 4 février à Arras pour les sections des Hauts-de-France. Deux autres réunions ont été regroupées les 11 et 12 février à Toulouse puis à Montpellier à la rencontre des sections de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon. La programmation s'est ensuite interrompue et n'a pu reprendre avant la fin de l'année. Il faudra donc, dès que possible, relancer cette action dont tous les participants ont souligné le grand intérêt.

Le fonctionnement des instances nationales s'est adapté aux mesures décidées par le gouvernement selon les périodes de confinement, la limitation des participants en présentiel et les mesures de distanciation sociale.

Le Bureau national s'est réuni 4 fois au siège (14 janvier, 11 février, 3 mars, 1 septembre) et 16 fois en visioconférence (27 mars, 2, 10, 16, 23 et 30 avril, 7 mai, 15 et 25 mai, 4 et 11 juin, 2 juillet, 12 octobre, 3 et 19 novembre, 1 décembre). Cette fréquence inédite a permis de suivre de très près les conséquences de la crise sanitaire tant dans la vie des sections que dans l'organisation des actions et des rencontres nationales. Les administrateurs en ont reçu régulièrement les procès-verbaux.

Le premier confinement a entraîné le report du Conseil d'administration, prévu le 21 avril, au 15 septembre. Il s'est tenu à Paris, à la Mairie du XV^{ème} arrondissement dans une salle qui a permis de respecter strictement les mesures barrières.

L'un des aspects les plus dommageables de la pandémie a été l'annulation du congrès de La Rochelle prévu les 15, 16 et 17 mai. Le Bureau a proposé aux organisateurs un report au mois d'octobre qui n'a pu aboutir. Une Assemblée générale a ensuite été programmée à Paris le 16 novembre mais le second confinement a eu raison de ce projet. Les élections prévues en 2020 ont donc été annulées. Cependant, les rapports statutaires ont été adressés en janvier 2021 aux adhérents par l'entremise de la Lettre du siège adressée aux présidents de section et les élections de 6 membres du Conseil d'administration ont été reportées en 2021.

Les personnels du secrétariat national ont aussi été affectés par la crise. De mars à juin, le télétravail et/ou le chômage partiel ont été instaurés en application des mesures gouvernementales. De juin à décembre, le télétravail a continué en alternance pour diminuer les contacts entre les salariées. Il faut souligner la forte implication de toute l'équipe pour assurer la continuité du service. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Cette année a également été marquée, à la fin du mois d'août, par le départ pour bénéficier pleinement de leur retraite de Madame Paule GAULIER et de Monsieur Patrice HENRIOT, directeur administratif. Nous leur adressons toute notre reconnaissance pour le travail accompli au service de l'AMOPA.

-II- LA RÉALISATION DES PROJETS ANNONCÉS

Malgré les difficultés et l'éloignement imposé à leurs différents acteurs, les projets définis en 2019 ont été maintenus et mis en œuvre pour une plus grande affirmation de l'AMOPA à l'échelle départementale, nationale et internationale.

Le renforcement du lien entre les sections et le siège national.

L'aide aux sections ébranlées dans leurs pratiques par la crise, fut, dès le mois de mars, une priorité immédiate. 22 d'entre elles avaient déposé au siège une demande de subvention dans le cadre des fiches-actions. Le Bureau national, après examen de leurs objectifs, a proposé un financement d'un montant de 27670€, somme jamais atteinte jusque là.

La communication entre le siège et les sections s'est renforcée par une multiplication des contacts téléphoniques individuels avec les membres des bureaux. La publication de la Lettre du siège créée en juin 2019, s'est intensifiée. 8 numéros ont informé sur le travail du siège national et sur les propositions faites aux sections dans l'organisation des concours ou dans la gestion financière des adhérents par exemple. Le dialogue s'est instauré dans de nombreux cas et a permis de répondre aux questions pour une meilleure fluidité des relations mutuelles.

Le renouvellement des moyens de communication

La Revue de l'AMOPA, forte de sa réputation d'excellence et du soutien de ses abonnés, beaucoup moins nombreux néanmoins que les adhérents dans leur ensemble, pouvait être modernisée dans sa présentation et plus nette dans sa ligne éditoriale. Le comité de rédaction animé par Chantal PELLETIER, administrateur national et présidente de la section de l'Essonne et Françoise

DELHOUGNE, présidente de la section de l'Ardèche, a choisi de thématiser la première partie des articles de chaque numéro et de redonner toute leur place aux activités d'Utilité publique des sections. Ainsi, les trois derniers numéros de 2020 ont été respectivement consacrés aux Mathématiques, aux Arts graphiques et aux Sciences.

Le format et la pagination ont été légèrement réduits et la mise en page a priorisé la clarté et la mise en valeur des textes et des photographies. Les lecteurs ont très vite manifesté leur satisfaction et leurs encouragements.

Cette évolution doit se poursuivre pour conquérir de nouveaux abonnés mais aussi diffuser la Revue vers un public plus large, en particulier vers les responsables à tous niveaux de l'Éducation nationale, des Affaires étrangères et des préfectures. En partie dans cette perspective, le président national a souhaité lancer une étude sur la diffusion numérique et la vente en kiosques de notre publication.

Le site de l'AMOPA, devenu obsolète, a fait l'objet d'une totale refondation. Michel LECHEVALIER, administrateur et président de la section de Paris-Centre, a accepté cette très lourde tâche. Le résultat, rendu public en novembre, a été unanimement salué. Moderne dans son architecture, raffiné dans sa présentation et ses illustrations, il deviendra vraiment représentatif de toutes les dimensions de l'AMOPA quand les sections se seront pleinement approprié les pages qui leur sont dédiées. Tous les amopaliens y trouveront la source de référence sur les activités et les offres de l'association. On attend aussi une augmentation significative de la fréquentation des publics extérieurs et, à terme, de nouveaux adhérents.

La diversification des concours

La palette traditionnelle des concours d'expression écrite proposés à l'ensemble des niveaux scolaires de France et de l'étranger, a été évidemment maintenue en toute fidélité avec l'une des principales missions de l'AMOPA, sous l'appellation nouvelle de « Plaisir d'Écrire ». Il s'agissait d'insister, auprès des élèves, sur l'accomplissement personnel que peut apporter la création littéraire. Les affichettes ont été aussi modifiées. En symétrie, le concours « Plaisir de Dire » devait prendre un bel essor autour du goût et de la maîtrise de l'oralité mais l'organisation en mars et avril des épreuves de sélection a été entravée par le confinement. Le projet a néanmoins rencontré un très bon accueil dans plusieurs sections qui le reprendront à l'avenir.

L'histoire, la géographie, la musique, les enseignements techniques élargissent depuis longtemps le champ des concours de l'AMOPA. Au XXIème siècle, il paraissait anormal de ne pas consacrer aux mathématiques l'attention que les programmes et les formations leur accordent particulièrement. Martine FONDEUR, administratrice et présidente de la section de l'Oise, a piloté la création de deux concours proposés pour la rentrée de 2020 : les Maths au quotidien (du cycle 3 à la terminale) et Arts et Maths (de la maternelle au collège) avec la Fondation Vasarely qui devrait signer prochainement une convention de partenariat. Plusieurs sections ont vite adhéré à cette initiative promise à un beau succès.

L'approfondissement de nos actions dans le monde

Travailler au développement de la francophonie et étendre le réseau de l'AMOPA sur tous les continents demeure au cœur de notre ambition. Cette année 2020 n'a pas été perdue.

Évènement rare et reconfortant, une nouvelle section a vu le jour à Wallis-et-Futuna. Dans ce territoire français du Pacifique au statut particulier, une dizaine de décorés des Palmes académiques a souhaité nous rejoindre dès 2019. La création officielle de la section a été votée par le Conseil

d'administration du 15 septembre 2020. Des contacts réguliers par courriel témoignent des efforts des membres du bureau pour accompagner des projets pédagogiques locaux.

L'opération du Don du Livre s'est poursuivie avec des aménagements dus à la modification du programme prévu par la Marine nationale pour la Mission Jeanne-d'Arc. Les escales d'Alexandrie, de Nouvelle-Calédonie et de Darwin en Australie ont été annulées au bénéfice d'une aide apportée aux populations de Mayotte et de La Réunion. Cela a fait le bonheur de la section réunionnaise qui, avec une grande efficacité, a pris en charge une importante cargaison d'ouvrages livrés dans un collège de l'île.

Les actions du Don menées directement, ont connu de beaux succès porteurs de dynamiques nouvelles. Des étudiants arméniens se sont chargés, au terme de leur cursus à Paris et à leur retour dans leur pays, de colis de livres d'enseignement scientifique et littéraire destinés à trois universités d'Erevan. Grâce à une ONG et à la société de transport Heppner partenaire de l'AMOPA, 30 cartons ont pu parvenir à un lycée de Madagascar. L'association AMOPA-Finlande et l'ambassade de France à Helsinki ont collaboré avec le Don du livre pour acheminer près de 100 kilos de livres offerts aux bibliothèques des établissements bilingues et à l'institut de France en Finlande.

Enfin, deux palettes de livres sont parvenues en Ouzbékistan au profit des jeunes francophiles de ce pays. Ils sont 280000, collégiens, lycéens et étudiants, à apprendre le français comme seconde langue étrangère. Cette action, facilitée par Jacques Gonzales, secrétaire général de la Société de Géographie, a été particulièrement appréciée par le gouvernement ouzbek et son ambassadeur en France, SEM Sardor RUSTAMBAEV, s'est rendu au siège de l'AMOPA pour une cérémonie de remise symbolique de livres le 29 septembre 2020. Le projet d'une association AMOPA-Ouzbekistan semble envisageable.

La relance des associations de l'étranger a rencontré quelques difficultés. Beaucoup d'entre elles avaient maintenu un lien fort avec l'AMOPA, en particulier en Allemagne, en Finlande, en Italie, en Grèce, à Chypre, en Roumanie, au Québec. La participation aux concours, la contribution à la revue et l'appel à subvention selon les termes de la convention de partenariat de 2014, approuvée au congrès de Nantes, illustraient ce rapport privilégié. Mais il fallait raviver l'ensemble des relations et s'attacher à ce que l'AMOPA étende son réseau de coopération. Il paraissait effectivement étonnant que de nombreux pays francophones d'Afrique restent à l'écart de nos initiatives.

La méthode de relance s'est donc appuyée sur trois leviers qui sont encore en cours d'application en 2021. De nombreux appels téléphoniques, des prises de contact avec les services culturels des ambassades mais aussi des opportunités individuelles ont semé des jalons porteurs de relations nouvelles. D'autre part, l'ancienne convention de partenariat avec ces associations de l'étranger souffrait d'une grande complexité, en particulier en matière de calcul des contributions financières. Cela explique sans doute qu'elle ait été abandonnée ou non signée par la plupart d'entre elles. Un projet de nouvelle convention leur a été adressé, plus court et plus simple de mise en œuvre. Ce projet a été soumis au Conseil d'administration et adopté à l'unanimité moins une voix, le 15 septembre 2020.

Le bilan de cette année est donc plus positif que nous ne le craignons. Grâce à l'engagement et à la ténacité des amopaliens, notre association a résisté à la tempête imprévue et inédite entraînée par la Covid-19. Cette faculté de résilience ne manquera pas de nous aider à faire de l'AMOPA une association toujours plus inventive et rayonnante.

Michèle DUJANY

Secrétaire générale